

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 03 AVRIL 2009**

### 1) Demande d'adhésion au PACTE 2009-2011 et détermination des subventions sollicitées

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les projets prévus pour 2009 ainsi que les subventions auxquelles ils peuvent prétendre.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix, de solliciter son adhésion au contrat PACTE 2009-2011. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y rattachant.

Concernant les travaux prévus, il décide à l'unanimité des voix de prendre sur la dotation garantie octroyée à la commune :

- Pour les travaux de remplacement des fenêtres de l'école primaire : 10.000 euros
- Pour les travaux de création du city stade et de l'aire de jeux : 10.000 euros

### 2) Proposition d'achat de pavés

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier d'un particulier sollicitant le rachat de vieux pavés inutilisés par la Commune.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix, de vendre les dits pavés pour la somme de 100 euros

### 3) Demande de subvention MJC

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention faite par la M.J.C. afin de participer aux frais du spectacle organisé le 10 janvier 2009.

Le conseil municipal, après examen de la demande, accepte à l'unanimité des voix de verser une subvention de 200 euros à la M.J.C.

### 5) Demande de stationnement

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de stationnement faite par une commerçante pour effectuer une vente de fruits et légumes les jeudis après-midi.

Après concertation, le conseil accepte à l'unanimité des voix de l'autoriser à stationner à titre gratuit sur la place de la libération les jeudis après-midi. Les horaires devront être fixés.

### 6) Demande de fusion des syndicats

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du courrier reçu de la Préfecture concernant leur proposition de fusion des syndicats de cantine scolaire et de transport scolaire pour le regroupement pédagogique de Mécleuves.

Après concertation, le conseil municipal émet un avis favorable à la fusion.